

INFOS PRATIQUES

MAISON FRANCE SERVICES DE BRIOUZE

Espace culturel du Houleme
5 place du Général de Gaulle
61220 BRIOUZE
02 33 62 81 53

franceservicesbriouze@flers-agglo.fr

LUNDI : 9 H - 12 H 30 ET 14 H - 17 H

MARDI : 9 H - 12 H 30 ET 14 H - 18 H

MERCREDI : 9 H - 12 H 30 ET 14 H - 18 H

JEUDI : 9H-12 H30 ET 14 H-17 H (SUR RENDEZ-VOUS)

VENDREDI : 9H-12 H30 ET 14 H-17 H (SUR RENDEZ-VOUS)

- **Permanences Mission locale** : 2 mardis par mois de 14h à 17h, sur rendez-vous 02 33 64 43 33



MAISON FRANCE SERVICES

BRIOUZE



Les services publics proches de vous au quotidien !

La Maison France Services de Briouze délivre une offre de proximité et de qualité à l'intention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par les agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement aux démarches administratives, aide à l'utilisation des services en ligne et des outils numériques.

LES SERVICES



- Informations sur vos droits
- Création de compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), CPAM
- Création d'espace personnel Assurance retraite, demande de retraite personnelle, de réversion...



- Création de compte ANTS, certificat d'immatriculation, permis de conduire
- Vente de billets SNCF



- Simulation de droits aux prestations APL, RSA, Prime d'Activité, CAF, MSA...



- Inscription / actualisation Pôle Emploi
- Constitution de dossier Maison Départementale des Personnes Handicapées



- État-civil : pré-demande de carte d'identité, passeport...

(Impôts.gouv : Nos agents ne sont pas habilités et ne disposent d'aucun accès professionnel à ces services. Ils vous accompagnent lors de vos démarches mais ne sont pas habilités à effectuer vos déclarations.)

À disposition sur place

- Accès Internet
- Ordinateurs / tablettes
- Imprimante
- Scanner
- Photocopieuse
- WiFi
- Téléphone

Pour que mon déplacement soit efficace

Se munir de son adresse mail + mot de passe ainsi que ses identifiants personnels du partenaire concerné.

Selon votre démarche prenez contact avec les agents afin de connaître les documents à apporter.

Exemples : justificatif de domicile, avis d'imposition, justificatif d'identité...

LES partenaires France services



Carsat
Retraite & Santé
au travail
Normandie



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS AU DROIT
DE L'ORNE